

		Anatomie Cytologie Pathologiques <span style="float: right;">Réf.: ACP-PR-00 – V7</span>
---	---	--

## Procédure CONDITIONS GENERALES DE PRELEVEMENT EN ACP

Date d'application : 05/06/2023	Rédacteur	BOVIN CHRISTOPHE	24/05/2023
Version : 7	Contrôleur	LECLERCQ MARIE-CHRISTINE	26/05/2023
Nombre de pages : 4 Nombre d'exemplaire : 1 COMMUN (GDE, ENNOV)	Approbateur	LEFEVRE MARINE	31/05/2023

**OBJET** Présenter les bonnes pratiques concernant l'acheminement et la prise en charge des prélèvements à destination du département.  
Maîtriser les étapes critiques en amont du processus préanalytique ACP.

 **Tous les prélèvements à destination du département ACP sont uniques et ne peuvent être reprélevés.**

**APPLICATION** Personnel des services demandeurs  
Personnel de l'ACP

### SOMMAIRE

LEXIQUE	1
HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACP DE 8H30 à 18H30 du lundi au vendredi	1
PREREQUIS	2
1. FORMULAIRES DE DEMANDE D'EXAMENS	2
2. FIXATION DES PRELEVEMENTS ET ACHÉMINEMENT	3
2.1. BLOC OPERATOIRE CENTRAL ET AMBULATOIRE	3
2.2. DEPARTEMENTS DE L'IMM – FDE SPECIFIQUE PAR DEPARTEMENT	3
2.3. CAS PARTICULIERS – BIOPSIES TESTICULAIRE	3
2.4. AUTRES	3
3. NON-CONFORMITE	4

### DESCRIPTIF

Les conditions de réalisation, de conditionnement et de transmission des prélèvements destinés à l'ACP constituent une étape critique impliquant une étroite collaboration entre les demandeurs et l'ACP. Le respect des exigences est essentiel pour garantir le diagnostic selon la norme NF EN ISO 15189.

Les autopsies ne sont pas réalisées à l'IMM.

En cas de demande, s'adresser à la Pitié Salpêtrière, Dr PLU Isabelle 01 42 16 18 41 / 18 81 (secrétariat)

<https://www.aphp.fr/offre-de-soin/medecin/4012707/066/44>

### LEXIQUE

ACP :	Anatomie et Cytologie Pathologiques
FDE :	Feuille de Demande d'Examen
Fixateur :	Solution chimique destinée à immobiliser les structures cellulaires et tissulaires, dans un état aussi proche que possible de leur état vivant
Formol :	Fixateur , solution aqueuse de formaldéhyde, tamponnée, prête à l'emploi
AFA :	Fixateur, solution d'alcool, d'acide acétique et de formol, prête à l'emploi
SIH :	Système Informatique de l'Hôpital

### HORAIRES D'OUVERTURE DE L'ACP DE 8H30 à 18H30 du lundi au vendredi

**PREREQUIS**

- ❖ Les étiquettes utilisées sont celles du séjour en cours
- ❖ Les informations présentes sur les étiquettes sont complètes et lisibles
- ❖ Les prélèvements sont conditionnés dans des flacons adaptés identifiés (Pas d'étiquette collée sur les couvercles)
- ❖ Les flacons sont hermétiquement fermés
- ❖ Les prélèvements sont totalement immergés
- ❖ La FDE est identifiée et renseignée, elle comporte obligatoirement le nom du clinicien titulaire
- ❖ Un formulaire est utilisé pour chaque envoi

**1. FORMULAIRES DE DEMANDE D'EXAMENS**

Les demandes d'examens sont rédigées sur les FDE, disponibles sur le guide des examens Viskali, site internet : <http://imm.manuelprelevement.fr>, à défaut disponibles en ACP.

**1.1. LA FDE COMPORTE**

- L'identification du patient : Nom, prénom, sexe, date de naissance, numéro de séjour, numéro de dossier unique. (Etiquette SIH)
- Le nom du clinicien (N° RPPS)
- L'unité fonctionnelle d'origine du patient
- La date et l'heure du prélèvement
- L'heure de fixation si nécessaire
- Les renseignements cliniques (cocher les cases si nécessaires)
- L'identification du prélèvement et sa numérotation
- Le nombre total de pots et/ou flacons correspondant à la feuille de demande

**1.2. SPECIFICITES DU BLOC**

- Nom de l'IBO/IBODE et le téléphone
- Le numéro de la salle
- **Examen extemporané** : cocher la case « Examen extemporané » et **appeler l'ACP au 8014**
- **Intervention après curiethérapie** : cocher la case « grains d'iode »
- **Activité de recherche** : cocher la case « Protocole de recherche »

**Attention : En cas d'envoi multiple, à des moments différents d'une même intervention, utiliser un formulaire pour chaque envoi. La numérotation des prélèvements doit être continue. (Ne pas renuméroter à partir de 1)**

**Il est de la responsabilité du département d'origine du prélèvement de s'assurer :**

- **De la concordance de l'identité FDE/prélèvement**
- **Du respect des conditions spécifiques liées au prélèvement**

## 2. FIXATION DES PRELEVEMENTS ET ACHEMINEMENT

### 2.1. BLOC OPERATOIRE CENTRAL ET AMBULATOIRE

CODE FDE	FIXATEUR	CONDITIONS PREANALYTIQUES	
		Pendant les horaires d'ouverture ACP	En dehors des horaires d'ouverture ACP
ACP-FDE-BLOC	AUCUN	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taille du pot*</li> <li>➤ Sortir les prélèvements de leur sac de Célioscopie</li> <li>➤ Envoi immédiat ( Monte-charge)***</li> </ul>	Non applicable
	FORMOL	Non applicable	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Taille du pot *</li> <li>➤ Volume du fixateur**</li> <li>➤ Heure de fixation FDE</li> <li>➤ Envoi en ACP par le monte-charge dès l'ouverture</li> </ul>

### 2.2. DEPARTEMENTS DE L'IMM – FDE SPECIFIQUE PAR DEPARTEMENT

CODE FDE	FIXATEUR	CONDITIONS PREANALYTIQUES	
		Pendant les horaires d'ouverture ACP	En dehors des horaires d'ouverture ACP
FDE SPECIFIQUE Cf.FDE VISKALI	FORMOL	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Flacon pré rempli disponible en pharmacie</li> <li>➤ Acheminé en ACP***</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Flacon pré rempli disponible en pharmacie</li> <li>➤ Heure de fixation FDE</li> <li>➤ Conservé à température ambiante</li> <li>➤ Acheminé en ACP dès l'ouverture</li> </ul>

### 2.3. CAS PARTICULIERS – BIOPSIES TESTICULAIRE

CODE FDE	FIXATEUR	CONDITIONS PREANALYTIQUES	
		Pendant les horaires d'ouverture ACP	En dehors des horaires d'ouverture ACP
ACP-FDE-ACP	FORMOL + AFA	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Flacon pré rempli disponible en pharmacie</li> <li>➤ Acheminé en ACP***</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Flacon pré rempli disponible en pharmacie</li> <li>➤ Heure de fixation FDE</li> <li>➤ Conservé à température ambiante</li> <li>➤ Acheminé en ACP dès l'ouverture</li> </ul>

### 2.4. AUTRES

CODE FDE	FIXATEUR	CONDITIONS PREANALYTIQUES	
		Pendant les horaires d'ouverture ACP	En dehors des horaires d'ouverture ACP
ACP-FDE-ACP	FORMOL	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Flacon pré rempli disponible en pharmacie</li> <li>➤ Acheminé en ACP***</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Flacon pré rempli disponible en pharmacie</li> <li>➤ Heure de fixation FDE</li> <li>➤ Conservé à température ambiante</li> <li>➤ Acheminé en ACP dès l'ouverture</li> </ul>

- \* Taille du flacon ou pot : Le prélèvement est ni comprimé ni déformé
- \*\* Volume du fixateur : Le prélèvement est totalement immergé dans le fixateur (Dans la mesure du possible, le volume du formol est 10 fois celui du prélèvement)
- \*\*\* Acheminé en ACP : Les prélèvements de chaque patient sont séparés les uns des autres, pour les biopsies, utiliser les sachets plastiques d'envoi de prélèvements, le compartiment du sachet est réservé à la demande

### **3. NON-CONFORMITE**

En cas de non-respect de ces dispositions, le département ACP déclare une non-conformité et la communique au département concerné. La prise en charge du prélèvement sera retardée jusqu'à la levée de la non-conformité.